

REÇU

le 12 OCT. 2012

PREFECTURE de la Haute-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2012**

L'an deux mille douze, le 08 octobre à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Gragnague, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs BOURGEOIS J.L., CUJIVES D. et VIDAL J.F.
CC de Save et Garonne :	Mrs ESPIE J.C., LAGORCE P., NEBOUT D., OUSTRI Ch., SAINT PAUL A. et TAGNERES B.
CC du Val' Aïgo :	Mrs OGET E., ROUX D. et Mme TERRANCE I.
CC de Cadours :	Mrs CLUZET A. et ZACCARIOTTO Cl.
Communes à compétence SCoT :	Mrs PETIT Ph., SARRAU B., VASSAL J.P. et VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CALAS D. par VINTILLAS E. et CIERCOLES Ch. par BLANC M.
CC du Val' Aïgo :	Mr RAYSEGUIER J-L. par RANSON J-M.
Communes à compétence SCoT :	Mmes CHAMPAGNAC M-H. par AUSSEL E., GIBERT J. par SARRAU B. et Mr LEGRAND A. par OGET E.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	Mr CIERCOLES A.
CC de Save et Garonne :	Mrs ANDRE R. et CAMPOS F.
CC du Val' Aïgo :	Mr BOUDET J.C.
Communes à compétence SCoT :	Mrs GALLINARO A. et LAYNAT M.

Nombre de délégués :

En exercice : 30
Titulaires présents ou représentés : 24

VOTANT : 24

POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n° 14 - 2012 :

**Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne
pour l'acquisition de matériels informatiques**

Le Président rappelle à l'Assemblée la nécessité pour le Syndicat mixte de renouveler l'ordinateur portable de la Chargée de mission urbanisme ainsi que l'unité centrale de l'Assistante administrative, tel qu'inscrit au Budget 2012 et explique l'utilité de se munir en outre d'un onduleur et d'un disque dur externe, les crédits ouverts le permettant.

Au titre de ces acquisitions, le Président propose de solliciter le Conseil Général pour l'obtention d'une subvention au taux le plus élevé possible (50%).

De ce fait, le plan de financement proposé est le suivant :

ACQUISITIONS	Montant HT
Ordinateur portable HP – Processeur Intel Pentium Dual Core B960 – Mémoire 4 Go DDR3 – Stockage 500 Go – Graveur DVD – Windows 7 Premium 64 bits	450.00
Poste DELL – Processeur Intel Core i3-3,3 Ghz – 4 Go de RAM – Lecteur/Graveur DVD – Disque dur 1 To – Windows 7 PRO	450.00
Onduleur 400 VA – Protection surtension / court-circuit foudre – Alarme sonore et led de fonctionnement	68.00
Disque dur USB externe – 500 Go	100.00
TOTAL en €	1 068,00

FINANCEMENT	Montant HT
Subvention Matériel Informatique	534,00
Autofinancement	534,00
TOTAL en €	1 068,00

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

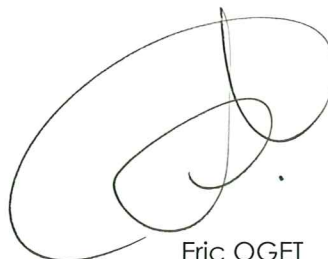
DECIDE

Article unique : **de solliciter** de Monsieur le Président du Conseil Général l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible pour ces acquisitions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 28/09/2012 Date d'affichage : 28/09/2012 Certifié exécutoire le : 12/10/2012 Affichée le : 12/10/2012



Eric OGET
Président

